



CORPORATION MINIÈRE OSISKO

(une société en phase de développement)

.....

États financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Corporation minière Osisko

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Corporation minière Osisko** aux 31 décembre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats d'exploitation, du résultat étendu (perte étendue), déficit et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 24 mars 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 14707

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Bilans consolidés
 Aux 31 décembre 2008 et 2007

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	57 799	108 133
Placements temporaires (note 5)	-	55 000
Trésorerie affectée (note 6)	18 000	-
Placements mis en garantie (note 7)	19 856	17 592
Comptes débiteurs (note 8)	21 651	13 957
Frais payés d'avance et dépôts	1 966	650
	<u>119 272</u>	<u>195 332</u>
Placements mis en garantie (note 7)	-	1 353
Immobilisations corporelles (note 9)	66 184	24 783
Propriétés minières et frais reportés (note 10)	132 736	42 926
	<u>318 192</u>	<u>264 394</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et frais courus	25 170	11 856
Portion à court terme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles (note 12)	355	-
Portion à court terme de la dette à long terme (note 11)	1 058	-
	<u>26 583</u>	<u>11 856</u>
Dette à long terme (note 11)	24 340	-
	<u>50 923</u>	<u>11 856</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 13)	256 450	246 999
Bons de souscription (note 13)	17 164	19 481
Surplus d'apport (note 15)	18 007	11 800
Déficit	(24 352)	(25 742)
	<u>267 269</u>	<u>252 538</u>
	<u>318 192</u>	<u>264 394</u>

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Sean Roosen, administrateur

(signé) Victor H. Bradley, administrateur

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Minière Osisko

(une société en phase de développement)

États du déficit consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Déficit au début de l'exercice	(25 742)	(13 950)
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	1 463	(11 792)
Prime au rachat d'actions ordinaires pour annulation (note 13 (iii))	(73)	-
Déficit à la fin de l'exercice	<u>(24 352)</u>	<u>(25 742)</u>

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Minière Osisko

(une société en phase de développement)

États consolidés des résultats et du résultat étendu (de la perte étendue)

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Charges		
Salaires et avantages sociaux	4 154	2 560
Dépenses générales et administratives	2 964	1 814
Rémunération à base d'actions (note 15)	1 808	5 701
Relation avec les investisseurs et développement corporatif	2 251	1 975
Amortissement des immobilisations corporelles	184	119
Dépréciation d'immobilisations corporelles	191	-
Radiation de propriétés minières et frais reportés (note 10)	1 141	-
	<hr/>	<hr/>
Perte avant les éléments suivants	(12 693)	(12 169)
Revenus d'intérêts	4 589	3 638
Gain (perte) de change	5 832	(3 261)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles (note 9)	(741)	-
	<hr/>	<hr/>
Perte avant impôts sur les bénéfices	(3 013)	(11 792)
Recouvrement d'impôts futurs (note 18)	4 476	-
	<hr/>	<hr/>
Bénéfice net (perte nette) et résultat étendu (perte étendue) de l'exercice	1 463	(11 792)
	<hr/>	<hr/>
Bénéfice net (perte nette) par action de base et dilué(e) (note 13)	0,01	(0,09)
	<hr/>	<hr/>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		
De base	162 450 000	131 740 000
Dilué	168 067 000	131 740 000

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Minière Osisko

(une société en phase de développement)

Flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	1 463	(11 792)
Ajustements pour		
Rémunération à base d'actions	1 808	5 701
Amortissement des immobilisations corporelles	184	119
Dépréciation d'immobilisations corporelles	191	-
Radiation de propriétés minières et frais reportés	1 141	-
Perte (gain) de change non réalisé(e) (notes 6,7,11 et 16)	(5 230)	3 286
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	741	-
Recouvrement d'impôts futurs	(4 476)	-
	<u>(4 178)</u>	<u>(2 686)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 16)	704	(375)
	<u>(3 474)</u>	<u>(3 061)</u>
Activités de financement		
Dette à long terme	20 000	-
Remboursement lié à un contrat de location-acquisition	(369)	-
Frais de transaction reportés	(552)	-
Rachat d'actions ordinaires pour annulation (note 13 iii)	(764)	-
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	13 110	104 959
Émission de souscription spéciaux, déduction faite des frais d'émission	-	118 131
	<u>31 425</u>	<u>223 090</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements temporaires	-	(55 000)
Cession de placements temporaires	55 000	7 013
Augmentation de la trésorerie affectée	(15 435)	-
Augmentation des placements mis en garantie	(9 588)	(22 231)
Diminution des placements mis en garantie	12 206	-
Immobilisations corporelles	(41 131)	(17 569)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 675	-
Propriétés minières et frais reportés	(89 104)	(33 270)
Crédits d'impôt et droits miniers reçus	8 092	3 279
	<u>(78 285)</u>	<u>(117 778)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(50 334)	102 251
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice (note 4)	<u>108 133</u>	<u>5 882</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 4)	<u>57 799</u>	<u>108 133</u>

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Minière Osisko

(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

1. Nature des activités

Corporation Minière Osisko (« Osisko » ou la « société ») est engagée dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés aurifères et ses activités sont majoritairement concentrées au Canada.

Les activités de la société, notamment ses activités d'exploration ainsi que ses projets de développement, se concentrent principalement sur sa propriété Canadian Malartic située dans la région de la ceinture aurifère de l'Abitibi, tout juste au sud de la ville de Malartic et à 25 km à l'ouest de la ville de Val-d'Or, au Québec. Les travaux d'Osisko en vue de mettre en valeur la propriété Canadian Malartic vont bon train.

La récupération des coûts relatifs aux propriétés minières et aux frais reportés dépend de la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire pour compléter l'exploration et le développement, et d'une mise en production rentable ou du produit de la cession des propriétés. La société devra obtenir du financement supplémentaire afin de compléter le développement de ses programmes. Malgré le fait que la société ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Le 8 mai 2008, les actionnaires de la société ont approuvé le changement de nom d'Osisko Exploration Ltée pour Corporation Minière Osisko. Ce changement est effectif en date du 13 juin 2008.

2. Nouvelles normes comptables

a) Normes comptables nouvellement adoptées

Le 1^{er} janvier 2008, la société a adopté quatre nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») portant sur les normes générales de présentation des états financiers, l'information à fournir concernant le capital et les instruments financiers. Les nouvelles normes de l'ICCA sont les suivantes :

Chapitre 1400, Normes générales de présentation des états financiers

Ce chapitre définit les exigences visant l'évaluation et la communication de la capacité de l'entité à poursuivre ses activités et à communiquer toute incertitude importante susceptible de jeter un doute sur sa capacité de poursuivre ses activités de façon continue. La société présente l'information de façon adéquate.

Chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital

Ce chapitre définit les exigences à l'égard des informations à fournir qui permettront aux utilisateurs d'états financiers d'une entité d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital tels que les informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, les données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital, le fait qu'elle se soit conformée à des exigences en matière de capital et, si elle ne s'y est pas conformée, les conséquences de cette non-conformité. Les informations devant être fournies aux termes de ce chapitre sont présentées à la note 13.

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

2. Nouvelles normes comptables (suite)

Chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*
Chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*

Ces chapitres remplacent le chapitre 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, révisant et augmentant les obligations d'information à fournir tout en reportant ses obligations de présentation. Ces nouveaux chapitres accordent plus d'importance aux informations à fournir sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'à la façon dont l'entité gère ces risques. Les informations devant être fournies aux termes de ce chapitre sont présentées à la note 20.

b) Nouvelles normes comptables publiées mais non encore adoptées

Chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels* qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Le nouveau chapitre ne s'applique pas aux activités propres aux entreprises de l'industrie extractive, comme la prospection et l'acquisition de droits miniers, l'exploration, le forage, l'extraction et la mise en valeur de minéraux connexes. Le chapitre 3061, *Immobilisations corporelles* contient des normes d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux propriétés minières. Le chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La société ne croit pas que l'adoption de ce chapitre aura une incidence notable sur ses états financiers consolidés.

Chapitre 1601, *États financiers consolidés*
Chapitre 1602, *Participations sans contrôle*

En janvier 2009, l'ICCA a publié les chapitres 1601, *États financiers consolidés* et 1602, *Participations sans contrôle* qui remplacent le chapitre 1600, *États financiers consolidés*. Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme comptable internationale IAS 27 (dans sa version révisée), *États financiers consolidés et individuels*. Les chapitres s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

3. Principales conventions comptables

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Le dollar canadien est la devise fonctionnelle et de présentation des activités de la société.

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de la société sont composés des comptes de la société et de ceux de ses filiales détenues en propriété exclusive.

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

3. Principales conventions comptables (suite)

b) Estimations

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige de la direction qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a dû recourir à des estimations ou à des hypothèses sont la délimitation des corps minéralisés, la valeur du bien minier excédant la valeur des réserves prouvées et probables, la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles aux fins des calculs d'amortissement et de la valeur nette de réalisation, les justes valeurs aux fins du test de dépréciation, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, la provision pour moins-value aux fins de l'établissement des impôts futurs et l'évaluation de la rémunération à base d'actions et des bons de souscription. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

c) Dépréciation d'actifs à long terme

La valeur comptable des actifs à long terme, qui sont principalement des immobilisations corporelles et des propriétés minières et frais reportés, est réexaminée périodiquement et lorsque des événements ou des changements de circonstances portent à croire que la valeur comptable d'un actif ne peut être recouvrée. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable d'un actif excède le montant total des flux de trésorerie non actualisés prévus découlant de son utilisation et de sa cession. Les flux de trésorerie non actualisés des propriétés minières et des frais reportés sont établis selon les estimations des cours à venir des métaux et des taux de change, les réserves prouvées et probables, la valeur des propriétés minières et des frais reportés excédant la valeur des réserves prouvées et probables, ainsi que les hypothèses futures liées à l'exploitation, au capital et aux frais de remise en état. Une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur est comptabilisée dans l'état des résultats représentant la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs.

Le montant indiqué pour les propriétés minières et frais reportés correspond aux coûts engagés à ce jour et il ne reflète pas nécessairement les valeurs actualisées ou futures. Des changements aux conditions futures pourraient requérir une dévaluation importante des montants capitalisés comme propriétés minières et frais reportés.

d) Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation effectuée au cours de périodes postérieures dépend de la classification de l'instrument financier : détenu à des fins de transaction, disponible à la vente, détenu jusqu'à échéance, prêts et créances, ou autres passifs.

Les actifs et les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction doivent être évalués à la juste valeur, en comptabilisant les gains et les pertes dans le bénéfice net.

Les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances et les passifs financiers, autres que ceux détenus à des fins de transaction, doivent être évalués au coût après amortissement, à l'aide de la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

3. Principales conventions comptables (suite)

d) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers disponibles à la vente doivent être évalués à la juste valeur, en comptabilisant les gains et les pertes latents dans les *Autres éléments du résultat étendu*. Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif doivent être évalués au coût.

La société a adopté les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans les actifs détenus à des fins de transaction;
- Les placements temporaires, la trésorerie affectée et les placements mis en garantie sont classés à titre de prêts et créances et représentent des investissements en certificats de placement garanti. Les intérêts à recevoir et les avances à des fournisseurs et autres sont aussi classés à titres de prêts et créances;
- Les comptes créditeurs et frais courus et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers.

e) Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements temporaires

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et tous les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Les placements temporaires sont des placements très liquides dont l'échéance initiale est de plus de trois mois, mais moins d'un an.

f) Crédits d'impôt remboursables sur les dépenses d'exploration et les droits miniers

La société a droit à un crédit d'impôt remboursable de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. En plus, la société a droit à un remboursement de droits miniers de 12 % sur les dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt remboursable. Ces deux crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées.

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

3. Principales conventions comptables (suite)

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et incluent les avances sur contrats pour l'acquisition d'équipement minier. L'amortissement est calculé pour amortir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, en fonction de leur durée de vie utile estimée selon la méthode et les durées suivantes :

Améliorations locatives	Linéaire	durée du bail
Mobilier et équipement de bureau	Linéaire	de 3 à 5 ans
Équipement et installations relatifs à l'exploration	Linéaire	de 3 à 15 ans
Équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	Linéaire	7 ans

La dépense d'amortissement des immobilisations corporelles relative aux activités d'exploration et de développement est capitalisée au poste « Propriétés minières et frais reportés » et sera constatée à l'état consolidé des résultats au fur et à mesure de la mise en exploitation des propriétés minières. Pour toutes celles qui ne sont pas relatives aux activités d'exploration et de développement, la dépense d'amortissement est constatée à l'état consolidé des résultats.

h) Propriétés minières et frais reportés

Le poste « Propriétés minières et frais reportés » est composé de droits dans des propriétés minières et des frais d'exploration et de développement reportés. Les coûts sont comptabilisés au coût d'origine ou à leur juste valeur dans le cas d'une baisse de valeur causée par une dévaluation.

Les droits miniers, les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers et les frais d'exploration et de développement reportés sur les propriétés minières ne sont amortis qu'au moment de la mise en exploitation des propriétés. Ces frais sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque la récupération des coûts ou l'accès à la ressource est incertain. La société a défini l'incertitude de la façon suivante : lorsqu'il n'y a plus de ressources financières disponibles pour le développement pour une période de trois années consécutives ou lorsque les résultats des travaux d'exploration ne justifient pas d'investissements additionnels.

Les produits de la cession d'une propriété d'exploration sont portés en diminution des coûts capitalisés s'y rapportant, et tout excédent du produit est constaté comme gain à l'état consolidé des résultats. En cas de cession partielle, s'il y a excédent des coûts capitalisés sur le produit, seules les pertes sont comptabilisées.

i) Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme contrats de location-exploitation ou contrats de location-acquisition selon les conditions qui s'y rattachent. Les paiements au titre de location-exploitation sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont faits. La valeur de l'actif inscrite aux termes des contrats de location-acquisition est amortie sur la durée de vie utile prévue. Un passif équivalent est déterminé pour refléter l'obligation future en vertu d'un contrat de location-acquisition et il est réduit des paiements en capital.

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

3. Principales conventions comptables (suite)

j) Frais de transaction reportés

Les frais de transaction reportés de l'emprunt non garanti sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ceux de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition sont aussi présentés en réduction de l'obligation et amortis sur la durée du contrat.

k) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles correspondent à la valeur actualisée nette estimative des obligations réglementaires et autres obligations légales qui se rapportent aux frais de restauration que la société devra engager lors du développement du projet Canadian Malartic. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles sont capitalisées à la valeur comptable des propriétés minières et des frais reportés et sont ajustées pour tenir compte de l'incidence cumulée de la désactualisation selon les termes des paiements requis.

l) Frais d'émission d'actions et de bons de souscription

Les frais d'émission d'actions et de bons de souscription sont comptabilisés en diminution du capital-actions ou des bons de souscription dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

m) Rémunération à base d'actions

La société offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, des dirigeants, des employés et des consultants, lequel est décrit à la note 14. Avant le 1^{er} janvier 2002, aucune charge n'était comptabilisée relativement à ce régime lorsque des options étaient émises.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, la société utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser l'attribution d'options. La rémunération à base d'actions est établie par période d'acquisition du droit de levée des options. Toute contrepartie reçue à la levée d'options est créditée au capital-actions. Lors de la levée d'options, le surplus d'apport correspondant est transféré au compte de capital-actions.

n) Conversion de devises et filiale étrangère intégrée

Les états financiers d'une filiale étrangère intégrée et les transactions exprimées en devises autres que la devise fonctionnelle sont convertis en devise fonctionnelle selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les actifs et les passifs monétaires exprimés en devise étrangère sont convertis en devise fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques à moins que ces actifs et ces passifs ne soient comptabilisés à leur juste valeur, auquel cas, ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur au moment de la transaction. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés à l'état des résultats consolidés.

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

3. Principales conventions comptables (suite)

o) Impôts sur les bénéfices

La société pourvoit aux impôts sur les bénéfices selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis selon les écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'actif et du passif, en utilisant les taux d'imposition promulgués qui sont prévus être en vigueur pour l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts se résorberont.

La société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs et des passifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs ou des passifs d'impôts futurs ne sera pas réalisée.

p) Actions accréditives

La société finance certains de ses travaux d'exploration par le biais d'une émission d'actions accréditives. La déduction des dépenses d'exploration est renoncée au bénéfice des investisseurs en accord avec les lois fiscales sur le revenu. La société constate le passif d'impôts futurs et réduit les capitaux propres lorsque les dépenses sont renoncées et les formulaires de renonciation sont déposés auprès des autorités fiscales.

q) Bénéfice (perte) par action

Le bénéfice (la perte) par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé en divisant le revenu net (la perte nette) de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de cette période. Le bénéfice dilué (la perte diluée) par action est calculé en prenant en compte la conversion, l'exercice ou l'émission de titres seulement lorsque la conversion, l'exercice ou l'émission ont un effet dilutif sur le bénéfice dilué (la perte diluée). La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options. Lorsque la société rapporte une perte, la perte nette diluée par action est égale à la perte nette de base par action à cause de l'effet antidilutif des bons de souscription et des options en circulation.

r) Capitalisation des intérêts

Les intérêts relatifs au développement et à la construction d'une propriété minière sont capitalisés jusqu'à ce que celle-ci entre en phase d'exploitation ou que le développement cesse.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Soldes bancaires et encaisse	799	8 133
Certificats de placement garanti, portant intérêt entre 1,25 % et 2,07 %, échéant en janvier 2009	57 000	-
Certificat de placement garanti, 4,10 %, échu en 2008	-	100 000
	<u>57 799</u>	<u>108 133</u>

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

5. Placements temporaires

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Certificats de placement garanti, 4 %, échu en 2008	-	55 000
	-	55 000

6. Trésorerie affectée

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Certificats de placement garanti, portant intérêt entre 1,50 % et 2,10 %, échéant en mars 2009 (12 493 000 \$ US) ¹⁾	15 300	-
Certificat de placement garanti, 1,50 %, échéant en avril 2009	1 200	-
Dépôt fiduciaire ²⁾	1 500	-
	<u>18 000</u>	<u>-</u>

1) Les fonds sont détenus en dollars US. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, un montant de 2 565 000 \$ a été comptabilisé comme gain de change non réalisé à l'état des résultats consolidés à la suite de la conversion de ces certificats.

2) Le dépôt fiduciaire est une garantie donnée pour l'achèvement des activités de relocalisation résidentielle qui ont lieu dans le cadre du programme de relocalisation du secteur sud de la ville de Malartic. Le dépôt fiduciaire porte intérêt à 2,10 % et sera disponible à la fin de 2009 lorsque la relocalisation résidentielle sera terminée.

Tous les placements sont renouvelés automatiquement jusqu'à ce que les obligations ou les conditions inhérentes aux contrats soient remplies.

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

7. Placements mis en garantie

Dans le but d'accélérer le développement du projet Canadian Malartic, la société s'est engagée à faire l'acquisition d'équipements miniers. Afin de garantir les commandes d'équipements, la société doit procéder à des paiements basés sur un échéancier de paiements progressifs. De plus, Osisko doit sécuriser certains de ses engagements au moyen de lettres de crédit. Parmi ses arrangements, des institutions financières lui ont émis, en date du 31 décembre 2008, des lettres de crédit totalisant 19,8 millions de dollars (16,2 millions de dollars US), garanties par des certificats de placement garanti.

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
À court terme		
Certificat de placement garanti, 3,15 %, échu en 2008 (10 956 000 \$ US en 2007)	-	10 826
Certificat de placement garanti, 0,30 %, échéant en janvier 2009 (5 450 000 \$ US en 2008; 6 848 000 \$ US en 2007)	6 675	6 766
Certificats de placement garanti, portant intérêt entre 0,205 % et 1,040 %, échéant en janvier 2009 (9 394 000 \$ US en 2008)	11 504	-
Certificat de placement garanti, 4,45 %, échéant en juin 2009 (1 369 000 \$ US en 2008)	1 677	-
	<u>19 856</u>	<u>17 592</u>
À long terme		
Certificat de placement garanti, 4,45 %, échéant en juin 2009 (1 369 000 \$ US en 2007)	-	1 353
	<u>19 856</u>	<u>18 945</u>

Les fonds sont détenus en dollars US. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, un montant de 3 529 000 \$ a été comptabilisé comme gain de change non réalisé (perte de change de 3 286 000 \$ en 2007) à l'état des résultats consolidés à la suite de la conversion de ces certificats.

Tous les placements mis en garantie sont renouvelés automatiquement jusqu'à ce que les paiements progressifs sur les lettres de crédit soient demandés.

8. Comptes débiteurs

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Crédits d'impôt remboursables et droits miniers	14 475	9 552
Taxes à la consommation	6 345	2 724
Intérêts à recevoir	133	1 456
Avances à des fournisseurs et autres	698	56
Montant à recevoir d'un apparenté (note 17)	-	169
	<u>21 651</u>	<u>13 957</u>

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

9. Immobilisations corporelles

			2008
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	1 005	156	849
Mobilier et équipement de bureau	882	266	616
Équipement et installations relatifs à l'exploration	2 520	442	2 078
Équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	5 559	296	5 263
Avances sur contrats pour l'acquisition d'équipement	57 378	-	57 378
	67 344	1 160	66 184
			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	435	65	370
Mobilier et équipement de bureau	491	87	404
Équipement et installations relatifs à l'exploration	3 392	181	3,211
Avances sur contrats pour l'acquisition d'équipement	20 798	-	20 798
	25 116	333	24 783

En 2008, la société a cédé des équipements et des installations relatifs à l'exploration pour un montant de 1 675 000 \$ résultant en une perte à la cession de 741 000 \$.

Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

10. Propriétés minières et frais reportés

	2008	2007
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	42 926	9 525
Augmentations		
<u>Acquisition et frais de maintenance</u>	325	8 526
<u>Exploration</u>		
Forage	21 058	15 930
Géologie et géophysique	3 187	2 549
Analyses	3 437	1 664
Échantillonnage	2 232	1 531
Coupe de ligne et préparation de base de forage	490	224
Arpentage	206	191
Calcul des ressources	303	104
Logistique	1 750	899
Frais de gestion	1 577	1 954
Rémunération à base d'actions	153	-
Amortissement des immobilisations corporelles	311	190
	34 704	25 236
<u>Étude de faisabilité</u>		
Études	6 322	2 043
Ingénierie détaillée	2 734	-
Développement durable	399	89
Administration	2 020	467
Rémunération à base d'actions	1 581	1 101
	13 056	3 700
<u>Développement</u>		
Relocalisation	44 388	2 855
Travaux civils	3 775	-
Entretien du site	2 010	1 422
Transport d'équipement	1 299	-
Administration	1 218	233
Frais d'obtention de permis	306	-
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles	355	-
Rémunération à base d'actions	599	300
Amortissement des immobilisations corporelles	460	-
Amortissement des frais de transaction reportés	92	-
Intérêt sur la dette à long terme	1 379	-
	55 881	4 810
Total des augmentations	103 966	42 272
Diminutions		
Crédits d'impôt remboursables et droits miniers	13 015	8 871
Radiation de propriétés minières et frais reportés	1 141	-
Total des diminutions	14 156	8 871
Solde à la fin de l'exercice	132 736	42 926

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

10. Propriétés minières et frais reportés (suite)

Description	Au 31 décembre 2007 \$	Augmentations nettes \$	Au 31 décembre 2008 \$
Canada			
<u>Canadian Malartic</u>			
Acquisition et frais de maintenance	1 581	39	1 620
Exploration	34 555	32 550	67 105
Étude de faisabilité	3 925	13 056	16 981
Développement	5 225	55 881	61 106
Crédits d'impôt et droits miniers	(12 711)	(12 333)	(25 044)
	32 575	89 193	121 768
<u>East Amphi</u>			
Acquisition et frais de maintenance	8 186	73	8 259
Exploration	356	257	613
Crédits d'impôt et droits miniers	(84)	(75)	(159)
	8 458	255	8 713
<u>Malartic CHL</u>			
Acquisition et frais de maintenance	77	35	112
Exploration	890	1 785	2 675
Crédits d'impôt et droits miniers	(325)	(602)	(927)
	642	1 218	1 860
<u>Cadillac</u>			
Acquisition et frais de maintenance	127	-	127
Exploration	435	14	449
Crédits d'impôt et droits miniers	(176)	(5)	(181)
	386	9	395
Total Canada	42 061	90 675	132 736
Brésil			
<u>Castelo dos Sonhos</u>			
Acquisition et frais de maintenance	546	178	724
Exploration	319	98	417
Radiation	-	(1 141)	(1 141)
	865	(865)	-
Total	42 926	89 810	132 736

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

10. Propriétés minières et frais reportés (suite)

Description	Au 31 décembre 2006 \$	Augmentations nettes \$	Au 31 décembre 2007 \$
Canada			
<u>Canadian Malartic</u>			
Acquisition et frais de maintenance	1 558	23	1 581
Exploration	10 821	23 734	34 555
Étude de faisabilité	225	3 700	3 925
Développement	415	4 810	5 225
Crédits d'impôt et droits miniers	(4 323)	(8 388)	(12 711)
	8 696	23 879	32 575
<u>East Amphi</u>			
Acquisition et frais de maintenance	-	8 186	8 186
Exploration	-	356	356
Crédits d'impôt et droits miniers	-	(84)	(84)
	-	8 458	8 458
<u>Malartic CHL</u>			
Acquisition et frais de maintenance	35	42	77
Frais d'exploration	5	885	890
Crédits d'impôt et droits miniers	(2)	(323)	(325)
	38	604	642
<u>Cadillac</u>			
Acquisition et frais de maintenance	11	116	127
Exploration	233	202	435
Crédits d'impôt et droits miniers	(100)	(76)	(176)
	144	242	386
Total Canada	8 878	33 183	42 061
Brésil			
<u>Castelo dos Sonhos</u>			
Acquisition et frais de maintenance	387	159	546
Exploration	260	59	319
Total Brésil	647	218	865
Total	9 525	33 401	42 926

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

10. Propriétés minières et frais reportés (suite)

La société bénéficie d'une aide gouvernementale dans le cadre de ses activités d'exploration au Québec, sous forme de crédits d'impôt remboursables et de droits miniers. Les montants estimés à recevoir à ce titre sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées.

Canadian Malartic

La propriété Canadian Malartic a été progressivement acquise par la société entre 2004 et 2006. La majorité des titres miniers de la propriété Canadian Malartic ont été jalonnés sur carte par la société ou par ses intermédiaires désignés et ne sont grevés d'aucune charge. Les autres titres ont été achetés directement auprès de tiers indépendants et ne sont assujettis à aucune redevance ni à aucune autre obligation. De la concession minière et des 126 titres miniers composant la propriété Canadian Malartic, la concession minière et 20 titres miniers font l'objet des ententes présentées comme suit :

- La concession minière et six titres miniers sont assujettis à une redevance nette à la sortie de la fonderie (« RNSF ») variant de 2 % à 3 %. Le pourcentage de la redevance est lié au prix de l'or, le pourcentage le plus élevé s'appliquant lorsque le prix de l'or est supérieur à 350 \$ US/oz. La moitié de la redevance peut être rachetée par la société pour 1 836 900 \$ (1,5 million de dollars US).
- Six titres miniers sont assujettis à une RNSF de 2 % et celle-ci peut être entièrement rachetée par la société pour 2 000 000 \$.
- Un titre minier est assujetti à une RNSF de 2 %.
- Sept titres miniers sont assujettis à une redevance dérogatoire brute de 2,5 %.

Malartic CHL

En juin 2006, la société a acquis une option non transférable d'un intérêt indivis de 70 % dans dix titres miniers situés au nord-est de la propriété de Canadian Malartic, d'un montant de 150 000 \$ payable en quatre versements annuels de 35 000 \$, 35 000 \$, 35 000 \$ et 45 000 \$. La société s'est engagée à exécuter des travaux d'exploration de 2 000 000 \$ jusqu'en juin 2010, avec des engagements minimaux annuels de 200 000 \$, 300 000 \$, 500 000 \$ et 1 000 000 \$. Si les dépenses engagées sont inférieures au montant minimal requis, afin de maintenir en vigueur l'option, la société devra payer au vendeur de l'option le montant qui n'aura pas été dépensé, plus 5 % de frais d'administration sur ce montant. Au 31 décembre 2008, les versements annuels requis ont été payés, et les travaux d'exploration minimaux annuels ont été engagés.

Cadillac

La propriété Cadillac, acquise par jalonnement, est située immédiatement à l'ouest de la propriété Canadian Malartic. La propriété est composée de 241 titres miniers.

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

10. Propriétés minières et frais reportés (suite)

East Amphi

Le 29 juin 2007, la société a complété l'acquisition de la propriété minière East Amphi auprès de Mines Richmond Inc. (« Richmond ») pour une contrepartie totale de 8 549 000 \$.

L'acquisition de la propriété East Amphi a été comptabilisée selon les valeurs suivantes :

	\$
Équipement et installations relatifs à l'exploration	450
Propriété minière et frais reportés	<u>8 159</u>
	<u>8 609</u>
Versement en espèces	2 450
Émission de 1 109 000 actions ordinaires	<u>6 099</u>
Contrepartie totale payée à Richmond	8 549
Débours relatifs à l'acquisition	<u>60</u>
	<u>8 609</u>

La propriété est composée d'une concession minière et de 85 titres miniers. Richmond détiendra une RNSF de 2 % sur certains titres miniers de la propriété et sur la production future provenant de certains autres titres miniers de la propriété, jusqu'à concurrence de 300 000 onces d'or. D'autres titres miniers de la propriété sont assujettis à une RNSF variant de 2 % à 3 %, payable à des tiers.

De plus, la société a donné une garantie de 83 000 \$ auprès du gouvernement du Québec liée à la réhabilitation environnementale de la propriété.

Castelo dos Sonhos

La propriété Castelo dos Sonhos, située au Brésil, est composée de neuf titres miniers, dont sept ont été transférés à la société.

La société a décidé de concentrer ses activités sur le développement de son projet Canadian Malartic situé au Canada. À la suite de cette décision stratégique, la société a radié la valeur comptable du projet Castelo dos Sonhos s'élevant à 1 141 000 \$.

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

11. Dette à long terme

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Emprunt non garanti de 20 000 000 \$ portant intérêt au taux de 9,50 % payable semi-annuellement en actions ou en argent avant la production commerciale et en argent par la suite, remboursable en un minimum de 48 versements mensuels égaux débutant au plus tôt à la date de production commerciale ou le 9 mai 2011	20 000	-
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition de 5 072 000 \$ US, portant intérêt au taux LIBOR 1 mois majoré de 2,75 %, capital et intérêt remboursables en 60 versements mensuels débutant le 1 ^{er} août 2008	6 211	-
Dette à long terme	26 211	-
Frais de transaction reportés ¹⁾²⁾	(813)	-
Dette à long terme, déduction faite des frais de transaction reportés	25 398	-
Portion à court terme de la dette à long terme		
Emprunt non garanti	-	-
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(1 058)	-
Portion à long terme de la dette à long terme	24 340	-

¹⁾ La société a émis 1 100 000 bons de souscription au prêteur. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 7,46 \$ au plus tard le 9 mai 2013. Les bons de souscription sont assujettis à une expiration accélérée si, après cinq mois suivant le 9 mai 2008 (« date de clôture »), le prix du marché est de plus de 130 % du prix de levée des bons de souscription pour les deux premières années suivant la date de clôture et de 135 % par la suite. Une juste valeur de 341 000 \$ a été attribuée à ces bons de souscription.

²⁾ Les frais de financement sur l'emprunt non garanti de 20 millions de dollars et sur le contrat de location-acquisition se sont élevés respectivement à 491 000 \$ et à 73 000 \$ (60 000 \$ US) et ont été payés en espèces.

L'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition est libellée en dollars US. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, un montant de 1 008 000 \$ a été comptabilisé au titre de perte de change non réalisée à l'état des résultats consolidés à la suite de la conversion de l'obligation, incluant un gain de change non réalisé de 12 000 \$ sur les frais de transactions reportés.

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent ainsi :

	Emprunt non garanti	Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition
	\$	\$
2009	-	1 240
2010	-	1 205
2011	3 333	1 171
2012	5 000	1 137
2013	5 000	2 008
Exercices suivants	6 667	-
	20 000	6 761
Moins les intérêts implicites	-	(550)
	20 000	6 211

Les intérêts implicites ont été calculés en utilisant le taux LIBOR 1 mois majoré de 2,75 % en date du 31 décembre 2008.

12. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisation corporelles

	2008	2007
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	-	-
Nouvelles obligations	355	-
Solde à la fin de l'exercice	355	-
Portion à court terme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles	(355)	-
Portion à long terme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles	-	-

Le montant non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisation corporelles est de 447 000 \$. Ce montant devrait être principalement payé au cours de 2009. Les obligations ont été évaluées en utilisant un taux d'actualisation de 9,50 %.

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

13. Capital-actions et bons de souscription

Gestion du capital

Le capital se compose des capitaux propres et de la dette à long terme incluant la portion à court terme. Osisko procède actuellement au développement du projet Canadian Malartic. Le 25 novembre 2008, la société a déposé une étude de faisabilité positive qui estimait le coût en capital du projet à 789 millions de dollars US. Le financement de la construction et du développement du projet se fera à l'aide des fonds présentement disponibles, d'emprunts et d'une émission d'actions. Osisko a conclu deux ententes de financement, soit un emprunt non garanti de 20 millions de dollars et une entente de financement de location-acquisition de 83 millions de dollars US faisant partie d'un montage financier pour le développement du projet. Subséquemment à la fin de l'exercice, la société a encaissé une contrepartie en espèces de 402 902 500 \$ à la suite d'une offre publique d'émission d'actions et de bons de souscription pour financer le développement du projet.

La société est à l'affût des conditions du marché afin de sécuriser les fonds au moindre coût en capitaux. La société est assujettie aux risques inhérents des marchés financiers, lesquels risques pourraient diminuer l'accès aux fonds disponibles et en vertu des règles extérieures, elle n'est aucunement soumise à des exigences concernant son capital.

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Dette à long terme	25 398	-
Capitaux propres	267 269	252 538
	<u>292 667</u>	<u>252 538</u>

Actions ordinaires et bons de souscription

Actions ordinaires

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Émis et payé

Le tableau suivant détaille les changements dans le capital-actions de la société :

	<u>2008</u>		<u>2007</u>	
	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Montant \$</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Montant \$</u>
Solde au début de l'exercice	160 423 193	246 999	114 147 642	31 179
Placement privé d'actions accréditives ^{i)viii)(note 18)}	2 916 725	7 264	3 333 333	24 282
Paiement des intérêts ⁱⁱ⁾	489 927	916	-	-
Rachetées pour annulation ⁱⁱⁱ⁾	(445 900)	(691)	-	-
Placement privé ^{vi)}	-	-	14 000 000	74 935
Acquisition d'une propriété minière et d'équipements et d'installations relatifs à l'exploration ^{vii)}	-	-	1 109 000	6 099
Conversion de bons de souscription spéciaux ^{ix)}	-	-	19 250 000	104 381
Levée de bons de souscription ^{iv)}	615 000	991	6 895 318	5 425
Levée d'options (note 14)	2 474 000	971	1 687 900	698
Solde à la fin de l'exercice	<u>166 472 945</u>	<u>256 450</u>	<u>160 423 193</u>	<u>246 999</u>

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

13. Capital-actions et bons de souscription (suite)

Bons de souscription

Le tableau suivant détaille les changements dans les bons de souscription en circulation de la société :

	2008		2007	
	Nombre de bons de souscription	Montant \$	Nombre de bons de souscription	Montant \$
Solde au début de l'exercice	17 380 000	19 481	13 915 318	5 877
Émis ^{iv)}	(615 000)	(253)	(6 895 318)	(1 328)
Expirés ^{v)}	(2 735 000)	(2 405)	-	-
Émis à un prêteur (note 11)	1 100 000	341	-	-
Services professionnels ^{vi)}	-	-	735 000	1 182
Conversion de bons de souscription spéciaux ^{ix)}	-	-	9 625 000	13 750
Solde à la fin de l'exercice	15 130 000	17 164	17 380 000	19 481

- i) Le 30 septembre 2008, la société a complété un placement privé sans l'entremise d'un courtier de 2 916 725 actions accréditatives à un prix de 4,20 \$ l'action pour un produit brut de 12 250 245 \$. Des frais d'émission d'actions de 510 000 \$ ont été engagés.
- ii) Le 4 novembre 2008, la société a émis 489 927 actions ordinaires à un prix de 1,87 \$ l'action en guise de paiement des intérêts sur l'emprunt non garanti.
- iii) Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la société a racheté pour annulation 445 900 de ses propres actions pour une contrepartie en espèces de 764 000 \$ dans le cours normal de ses rachats d'actions. Le prix d'émission moyen par action de 1,55 \$ avant le rachat a été porté en diminution du capital-actions pour un montant total de 691 000 \$, résultant en une prime de 73 000 \$ qui a été imputée au déficit.
- iv) En 2008, 615 000 bons de souscription ont été levés pour une contrepartie en espèces de 738 000 \$ et une juste valeur de 253 000 \$ relative à ces bons de souscription a été reclassée des bons de souscription au capital-actions. L'an dernier, 6 895 318 bons de souscription ont été levés pour une contrepartie en espèces de 4 097 000 \$, et une juste valeur de 1 328 000 \$ relative à ces bons de souscription a été reclassée des bons de souscription au capital-actions.
- v) En 2008, 2 735 000 bons de souscription ont expiré sans avoir été levés. Un montant de 2 405 000 \$ relatif à ces bons de souscription a été reclassé des bons de souscription au Surplus d'apport.

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

13. Capital-actions et bons de souscription (suite)

Bons de souscription (suite)

- vi) Le 8 février 2007, la société a complété un placement privé de 14 000 000 d'actions ordinaires à un prix de 5,75 \$ l'action pour une contrepartie totale en espèces de 80 500 000 \$. Des frais d'émission d'actions de 5 565 000 \$ ont été engagés, incluant l'émission aux preneurs fermes de 735 000 bons de souscription permettant à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 5,75 \$ au plus tard le 8 août 2008. Une juste valeur de 1 182 000 \$ a été attribuée aux bons de souscription.
- vii) Le 29 juin 2007, la société a émis 1 109 000 actions ordinaires relativement à l'acquisition de la propriété East Amphi pour une valeur de 6 099 000 \$ (note 10).
- viii) Le 12 juillet 2007, la société a complété un placement privé sans l'entremise d'un courtier avec deux fonds, certains investisseurs accrédités, des initiés et des employés. La société a émis 3 333 333 actions accréditives à un prix de 7,50 \$ l'action pour un produit brut de 25 000 000 \$. Des frais d'émission d'actions de 718 000 \$ ont été engagés. Les administrateurs et les dirigeants ont souscrit 432 101 actions pour un produit de 3 241 000 \$.
- ix) Le 15 novembre 2007, la société a clôturé un placement privé par acquisition ferme de 19 250 000 bons de souscription spéciaux à un prix de 6,50 \$ par bon de souscription spécial pour un produit total de 125 125 000 \$. Chaque bon de souscription spécial est convertible en une unité de la société composée d'une action ordinaire et de un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société au prix de 7,90 \$ au plus tard le 15 novembre 2009. Tous les bons de souscription ont été automatiquement convertis le 28 décembre 2007. De la contrepartie reçue, 14 565 000 \$ ont été assignés aux bons de souscription et 110 560 000 \$ au capital-actions en fonction de leur juste valeur estimative respective. Les frais d'émission des bons de souscription spéciaux ont totalisé 6 994 000 \$ dont 815 000 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 6 179 000 \$ au capital-actions.

	2008		2007	
	Nombre de bons de souscription	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre de bons de souscription	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	17 380 000	5,65	13 915 318	1,60
Émis	(615 000)	1,20	(6 895 318)	0,59
Expirés	(2 735 000)	4,65	-	-
Émis à un prêteur	1 100 000	7,46	-	-
Services professionnels	-	-	735 000	5,75
Conversion de bons de souscription spéciaux	-	-	9 625 000	7,90
Solde à la fin de l'exercice	<u>15 130 000</u>	6,15	<u>17 380 000</u>	5,65

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

13. Capital-actions et bons de souscription (suite)

Bons de souscription (suite)

Le tableau suivant présente les bons de souscription en circulation de la société au 31 décembre 2008 :

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre de bons de souscription</u>	<u>Prix d'exercice</u> \$
Mai 2009	4 405 000	2,00
Novembre 2009	9 625 000	7,90
Mai 2013	1 100 000	7,46
	<u>15 130 000</u>	

Les bons de souscription, lorsqu'ils sont émis, sont comptabilisés à leur juste valeur déterminée selon le modèle Black-Scholes à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Dividende moyen par action	0 %	0 %
Volatilité	60 %	60 %
Taux d'intérêt sans risque	3 %	4 %
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	3 ans	2 ans
Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription émis	0,31 \$	1,24 \$

Bénéfice (perte) par action

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	162 450 000	131 740 000
Effet de dilution des bons de souscription	2 181 000	-
Effet de dilution des options	3 436 000	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué en circulation	<u>168 067 000</u>	<u>131 740 000</u>
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action	<u>0,01 \$</u>	<u>(0,09)\$</u>

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

13. Capital-actions et bons de souscription (suite)

Plan d'achat d'actions à l'intention des employés

Le 8 mai 2008, les actionnaires de la société ont approuvé l'établissement d'un plan d'achat d'actions à l'intention des employés (le « plan »). Les termes du plan prévoient que l'apport de la société à l'achat des actions émises à partir de la trésorerie de la société, sur une base trimestrielle, représenterait 60 % de la contribution admissible de l'employé. Un maximum de 5 % des actions émises et en circulation sera réservé pour l'émission conformément au plan. Aucune action n'a été émise en 2008 relativement au plan.

L'employé admissible pourrait verser jusqu'au moindre de 10 % de son salaire admissible de base ou d'une cotisation maximale de 15 000 \$ par année. Le nombre d'actions ordinaires émises au cours d'une période de un an et pouvant être émises à n'importe quel moment dans le cadre du plan lorsqu'elles s'ajoutent à tous les autres arrangements en matière de rémunération sous forme d'actions, ne peut dépasser 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le prix de l'action pour les actions à émettre chaque trimestre sera déterminé par le cours de clôture moyen pondéré au cours de la période de 20 jours consécutifs précédant la fin de chaque trimestre applicable. La contribution de la société sera acquise le 31 janvier de chaque année civile suivant l'émission de ces actions.

L'offre publique de rachat

Le 17 octobre 2008, la Bourse de Toronto (« TSX ») a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités. Selon les termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, Osisko peut acquérir jusqu'à 11 669 526 de ses actions ordinaires, soit environ 10 % du flottant d'Osisko au 15 octobre 2008. Les rachats cesseront le 20 octobre 2009 ou plus tôt si Osisko complète ses rachats, tel qu'il est stipulé dans l'avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, déposé auprès de la TSX.

Tous les rachats d'actions ordinaires doivent être effectués par la société par l'intermédiaire de la TSX, conformément aux politiques de la TSX, et les actions ainsi rachetées seront remises par la société à son agent de transfert pour annulation. Le prix qu'Osisko paiera pour chacune des actions ordinaires rachetées correspondra au cours du marché au moment de l'acquisition.

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

14. Options d'achat d'actions

Le tableau suivant résume l'information concernant les options d'achat d'actions en circulation :

	2008		2007	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	9 417 100	3,20	7 110 000	1,25
Émises	3 105 000	2,41	3 995 000	5,43
Levées	(2 474 000)	0,25	(1 687 900)	0,27
Annulées	(5 000)	4,18	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>10 043 100</u>	3,68	<u>9 417 100</u>	3,20
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	<u>6 700 600</u>	3,96	<u>7 437 100</u>	2,60

En 2008, 2 474 000 options ont été levées pour une contrepartie en espèces de 632 000 \$, et une juste valeur de 339 000 \$ relative à ces options a été reclassée du surplus d'apport au capital-actions. L'an dernier, 1 687 900 options ont été levées pour une contrepartie en espèces de 463 000 \$, et une juste valeur de 235 000 \$ relative à ces options a été reclassée du surplus d'apport au capital-actions.

En juin 2008, 5 000 options ont été annulées sans avoir été levées.

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

14. Options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions en circulation de la société au 31 décembre 2008 :

Prix d'exercice \$	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (en années)	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (en années)
0,10	200 000	0,7	200 000	0,7
1,60	550 000	0,3	550 000	0,3
1,97	15 000	4,8	2 500	4,8
2,20	2 765 000	4,7	460 835	4,7
3,125	2 198 100	0,8	2 198 100	0,8
4,18	320 000	4,3	111 665	4,3
5,325	1 070 000	3,2	770 000	3,3
5,46	2 325 000	3,2	1 807 500	3,1
5,50	600 000	1,5	600 000	1,5
	10 043 100	2,8	6 700 600	2,0

Les options, lorsqu'elles sont émises, sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle Black-Scholes à partir de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2008	2007
Dividende moyen par action	0 %	0 %
Volatilité	60 %	68 %
Taux d'intérêt sans risque	3 %	4 %
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	3 ans	3 ans
Moyenne pondérée de la juste valeur des options émises	1,02 \$	2,59 \$

Les actionnaires ont approuvé, le 8 mai 2008, l'établissement d'un nouveau plan d'option d'achat d'actions (le « plan d'options »). Les options en circulation de l'ancien plan continuent d'exister sous le nouveau plan d'options. Le plan d'options est offert aux administrateurs, aux dirigeants, aux membres de la direction, aux employés et aux consultants. Le conseil d'administration établit le prix d'exercice des options, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires inscrites à la cote de la TSX le jour précédant leur attribution. Aucune option ne peut être attribuée à un participant si, au moment de l'attribution, celle-ci vise plus de 5 % des actions de la société émises et en circulation. Le nombre d'actions ordinaires émises au cours d'une période de un an et pouvant être émises à n'importe quel moment dans le cadre du plan d'options lorsqu'elles s'ajoutent à tous les autres arrangements en matière de rémunération sous forme d'actions, ne peut dépasser 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. La période au cours de laquelle ces options peuvent être exercées est établie par le conseil d'administration et ne peut dépasser 10 ans à compter de la date d'attribution de l'option. Le conseil d'administration établit la période d'acquisition des options qui se situe entre zéro et trois ans.

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

15. Surplus d'apport

Le tableau suivant détaille les changements survenus au surplus d'apport de la société :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	11 800	4 933
Rémunération à base d'actions	4 141	7 102
Juste valeur des options d'achat d'actions levées	(339)	(235)
Juste valeur des bons de souscription expirés	2 405	-
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de l'exercice	<u>18 007</u>	<u>11 800</u>

La rémunération à base d'actions pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007 a été incluse sous les postes ci-dessous aux états financiers consolidés :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Charges		
Rémunération à base d'actions	1 808	5 701
Propriétés minières et frais reportés		
Exploration	153	-
Étude de faisabilité	1 581	1 101
Développement	599	300
	<hr/>	<hr/>
	<u>4 141</u>	<u>7 102</u>

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

16. Informations relatives aux flux de trésorerie

	2008	2007
	\$	\$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des comptes débiteurs	(2 771)	(2 964)
Augmentation des frais payés d'avance et dépôts	(1 172)	(247)
Augmentation des comptes créditeurs et frais courus	4 647	2 836
	704	(375)
Transactions non monétaires		
Gain de change non réalisé alloué aux frais payés d'avance et dépôts	144	-
Équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition alloué aux immobilisations corporelles	5 559	-
Propriétés minières et frais reportés reclassés aux immobilisations corporelles	941	-
Rémunération à base d'actions allouée aux propriétés minières et frais reportés	2 333	1 401
Amortissement des immobilisations corporelles alloué aux propriétés minières et frais reportés	771	190
Amortissement des frais de transaction reportés alloué aux propriétés minières et frais reportés	92	-
Intérêts courus alloués aux propriétés minières et frais reportés	340	-
Bons de souscription émis relativement à la dette à long terme et comptabilisés en tant que frais de financement reportés	341	-
Actions émises en tant que paiement d'intérêts	916	-
Actions émises pour l'acquisition de propriétés minières et frais reportés	-	6 099
Actions émises à la suite de la conversion des bons de souscription spéciaux, déduction faite des frais d'émission	-	104 381
Bons de souscription émis à la suite de la conversion des bons de souscription spéciaux, déduction faite des frais d'émission	-	13 750
Bons de souscription attribués relativement au placement privé et comptabilisés en tant que frais d'émission d'actions	-	1 182
Informations supplémentaires sur la trésorerie		
Intérêts payés en espèces au cours de l'exercice	123	-

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la société a acquis des immobilisations corporelles totalisant 38 463 000 \$ (21 734 000 \$ en 2007), et un montant de 41 131 000 \$ (17 569 000 \$ en 2007) a été payé. De plus, la société a cédé des immobilisations corporelles pour un montant de 1 675 000 \$ (néant en 2007).

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, les investissements de la société pour des propriétés minières et des frais reportés se sont élevés à 100 100 000 \$ (28 990 000 \$ en 2007) desquels un montant de 89 104 000 \$ (33 270 000 \$ en 2007) a été payé. De plus, la société a provisionné des crédits d'impôts remboursables et des droits miniers de 13 015 000 \$ (8 871 000 \$ en 2007).

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

17. Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés ont lieu dans le cours normal des affaires et sont comptabilisées à la valeur d'échange reflétant le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

La société a effectué les opérations suivantes avec des dirigeants ou des sociétés appartenant à des dirigeants :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Dépenses générales et administratives (loyer) payées à une société contrôlée par un dirigeant	131	131
Dépenses générales et administratives (loyer) payées par un actionnaire important	93	24
Dépenses générales et administratives (frais juridiques) facturés par un cabinet d'avocats dont un associé était un administrateur	-	117
Immobilisations corporelles refacturées à un actionnaire important, au coût	-	145

Un dépôt de garantie d'approximativement 379 000 \$ est émis à titre de nantissement d'un bail de location signé avec une société contrôlée par un dirigeant. Le montant représente l'équivalent de deux ans de loyer et peut être appliqué au contrat initial d'une durée de cinq ans en cas de défaut de paiement et est comptabilisé au titre de frais payés d'avance et dépôts.

La société a conclu une entente avec un actionnaire important pour la sous-location d'un espace locatif.

18. Impôts sur les bénéfices

Passifs d'impôts futurs

Le 12 juillet 2007, la société a émis 3 333 333 actions accréditives pour un produit brut de 25 000 000 \$. En vertu de la convention de placement accréditif, la société s'est engagée à renoncer, en faveur des investisseurs, à 25 000 000 \$ de dépenses admissibles au 31 décembre 2007 bien que, selon la Loi sur l'impôt du Canada, les dépenses peuvent être engagées jusqu'au 31 décembre 2008.

Selon le CPN 146, *Actions accréditives*, la société doit constater, à la date à laquelle la société dépose auprès des autorités fiscales les documents de renonciation, une provision pour les impôts futurs en augmentant les frais d'émission relatifs aux actions accréditives pour les impôts futurs reliés aux déductions fiscales renoncées par la société. La société a estimé à approximativement 4 476 000 \$ les impôts futurs qui devraient être constatés au moment de la renonciation. En conséquence, la société a constaté des frais d'émission d'actions et une augmentation des impôts futurs de 4 476 000 \$ au moment de la renonciation.

La société a des actifs d'impôts futurs en raison de reports de pertes et d'écarts temporaires déductibles qui n'ont pas été constatés au cours des exercices précédents selon le test du « plus probable qu'improbable ». Il est prévu que les écarts temporaires imposables qui découlent de l'émission d'actions accréditives en 2007 se résorberont, de sorte que la partie non constatée des actifs d'impôts futurs peut être portée en diminution de l'ensemble des écarts temporaires imposables. Par conséquent, la société a constaté cette portion des actifs d'impôts futurs non constatés au moyen d'une reprise sur la provision pour moins-value de 4 476 000 \$ à l'état des résultats du premier trimestre 2008.

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

18. Impôts sur les bénéfices (suite)

Soldes d'impôts sur les bénéfices

- a) La provision pour impôts, telle qu'elle est présentée aux états financiers consolidés, diffère du montant qui aurait dû être obtenu par l'application du taux d'imposition combiné fédéral-provincial de 30,9 % en 2008 (32,02 % en 2007) et se résume comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Perte avant impôts	(3 013)	(11 792)
Taux d'imposition combiné fédéral-provincial	(931)	(3 776)
Incidence de la variation du taux d'imposition sur les impôts futurs	(918)	1 605
Portion non déductible de la perte en capital	-	610
Rémunération à base d'actions	1 186	1 825
Crédits d'impôts remboursables non imposables	(960)	
Autres	75	(165)
Provision pour évaluation	(2 928)	(99)
	<u>(4 476)</u>	<u>-</u>

- b) Impôts futurs

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Actifs		
Immobilisations corporelles	-	90
Propriétés minières et frais reportés	1 671	974
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles	95	-
Pertes autres qu'en capital reportées	4 844	3 024
Pertes en capital reportées	217	-
Perte de change non réalisée (gain)	(614)	442
Frais d'émission d'actions et de dette	2 636	3 139
Passifs		
Immobilisations corporelles	(822)	-
Propriétés minières et frais reportés	(3 149)	-
	4 878	7 669
Provision pour évaluation	(4 878)	(7 669)
	<u>-</u>	<u>-</u>

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

18. Impôts sur les bénéfices (suite)

Soldes d'impôts sur les bénéfices (suite)

c) La société a cumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital d'environ 18 008 000 \$ venant à échéance comme suit :

	\$
Exercices terminés les 31 décembre 2009	157
2010	251
2014	733
2015	714
2026	3 565
2027	5 926
2028	6 662

d) La société a cumulé à des fins fiscales des pertes en capital d'environ 1 388 000 \$ qui peuvent être reportées indéfiniment en diminution des gains en capital.

e) Le solde non amorti à des fins fiscales des frais d'émission d'actions s'élève à environ 9 800 000 \$ et sera déductible au cours des quatre prochains exercices.

19. Engagements

Les obligations de la société en fonction des divers contrats sont les suivantes :

	2009	2010	2011	2012	2013 et les exercices suivants
	\$	\$	\$	\$	\$
Loyers	340	385	385	385	595
Équipements miniers	43 805	3 705	-	-	-
Matériel roulant	65 575	29 725	-	-	-
Ingénierie détaillée	9 765	-	-	-	-
Programme de relocalisation	23 045	-	-	-	-
Travaux civils	6 200	-	-	-	-
	148 730	33 815	385	385	595

Exploration

La société a conclu avec un fournisseur un contrat portant sur des services techniques liés aux programmes d'exploration sur ses propriétés situées au Québec, Canada. L'ancien contrat est venu à échéance le 31 décembre 2008. Un nouveau contrat a été signé en mars 2009 et est effectif depuis le 1^{er} janvier 2009.

Selon le nouveau contrat, des honoraires de gestion de 10 % sont applicables sur l'ensemble des dépenses d'exploration engagées sur le premier 10 000 000 \$, 7,50 % sur la tranche de 5 000 000 \$ jusqu'à 15 000 000 \$ et 5 % sur l'ensemble des dépenses supérieures à 15 000 000 \$.

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

19. Engagements (suite)

La société s'était engagée à dépenser 25 000 000 \$ en frais d'exploration canadienne jusqu'au 31 décembre 2008 et à transférer ces dépenses fiscales aux souscripteurs de son placement en actions accréditives complété le 12 juillet 2007. Au 31 décembre 2008, la société avait dépensé le montant total de 25 000 000 \$ relatif à cet engagement.

La société s'est engagée à dépenser 12 250 000 \$ en frais d'exploration canadienne jusqu'au 31 décembre 2009 et à transférer ces dépenses fiscales aux souscripteurs de son placement en actions accréditives complété le 30 septembre 2008. Au 31 décembre 2008, la société a dépensé un montant de 6 100 000 \$ relatif à cet engagement.

Programme de relocalisation

La société a entamé le programme de relocalisation à Malartic afin de permettre l'exploitation du projet Canadien Malartic. Ce programme consiste en la relocalisation ou l'acquisition d'environ 205 résidences et la construction de cinq nouveaux bâtiments institutionnels. La société s'est engagée à effectuer le programme de relocalisation pour un montant de 103 000 000 \$. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la société a dépensé 44 388 000 \$ pour le programme de relocalisation.

Fonds de développement durable

Le 11 mars 2008 la société annonçait la création du Fonds Essor Malartic Osisko un fonds de développement durable pour la ville de Malartic. Le fonds sera dirigé par un conseil d'administration de sept membres dont deux provenant d'Osisko. La société a garanti l'attribution de 300 000 actions lesquelles seront entières et libérées selon un certain échéancier et une contribution annuelle de 150 000 \$ pendant toute la durée d'exploitation de la mine. Les actions, non encore émises, et les contributions seront effectuées lors de la réception de la part des gouvernements des documents attestant la création d'une fondation de bienfaisance.

Matériel roulant et entente financière de location-acquisition

Pour assurer le développement du projet Canadien Malartic, la société a finalisé une entente avec Hewitt Equipment Limited concernant l'acquisition de matériel roulant, pour un engagement approximatif de 83 000 000 \$ US. Le matériel roulant sera livré au cours des 18 prochains mois. Pour garantir la commande, la société a émis en faveur du fournisseur trois lettres de crédit selon les termes suivants :

- 7 948 325 \$ US, échéant au plus tard le 31 janvier 2010
- 3 645 017 \$ US, échéant au plus tard le 31 août 2010
- 900 000 \$ US, échéant au plus tard le 2 juillet 2009

Les lettres de crédit émises par une banque à charte sont adossées par des placements à terme et ont été classées comme trésorerie affectée au bilan (note 6).

Pour financer l'acquisition du matériel roulant, la société a conclu une entente avec Caterpillar Services Financiers Limitée, pour un montant de 83 000 000 \$ US. Les versements sont prévus sur une période de 60 mois, à un taux d'intérêt LIBOR 1 mois majoré de 2,75 %, payables en deux tranches de 6 000 000 \$ US et 77 000 000 \$ US. À la fin du contrat, l'entente prévoit une clause de rachat dont la société aimerait faire usage. Le contrat exige que la société place les lettres de crédit pour une valeur atteignant 15 % de la valeur du contrat de location, pour assurer le coût de démobilitation en cas d'insolvabilité.

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

19. Engagements (suite)

La société a accepté de payer des frais de mise en place de 1,0 % sur la première tranche et de 0,9 % sur la deuxième tranche pour un montant total de 922 000 \$ (753 000 \$ US), lequel a été payé en juin 2008. Des montants de 73 000 \$ (60 000 \$ US) et 849 000 \$ (693 000 \$ US) ont été comptabilisés, respectivement, comme frais de financement reportés et comme frais payés d'avance et dépôts. Le contrat de location-acquisition comporte des frais d'attente de 0,50 % sur le solde inutilisé.

20. Instruments financiers

Risques financiers

Les activités de la société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidités.

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers aux 31 décembre 2008 et 2007 se résume ainsi :

		2008		2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
	\$	\$	\$	\$	

Passifs financiers

Autres passifs financiers

Dette à long terme	26 211	25 771	-	-
--------------------	--------	--------	---	---

La juste valeur estimative est établie à la date du bilan en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de tous les autres actifs et passifs financiers est approximativement la même que la valeur comptable.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires, la trésorerie affectée et les placements mis en garantie portent intérêt à taux fixe.

Les autres actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt, car ils ne portent pas intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et n'est donc pas exposée au risque de taux d'intérêt. Le contrat de location-acquisition est tributaire du marché du taux LIBOR. Pour 2008, une variation du taux LIBOR de 5 % à 10 % aurait eu une incidence sur les états financiers consolidés.

La société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de taux d'intérêt.

Corporation Minière Osisko
 (une société en phase de développement)
 Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

20. Instruments financiers (suite)

iii) Risque de change

La société est exposée aux variations de change sur les acquisitions d'équipements miniers fabriqués à l'extérieur du Canada et effectuées en devises étrangères. La société doit régulièrement procéder à un dépôt pour ses engagements futurs. Au 31 décembre 2008, la société avait des engagements de 25 169 000 \$ US et de 1 219 000 euros relativement à l'acquisition d'équipements miniers.

Aussi, la société possède de la trésorerie et les équivalents de trésorerie, de la trésorerie affectée, des placements mis en garantie, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et frais courus et une obligation découlant d'un contrat de location-acquisition en devises étrangères et est donc exposée à des gains ou à des pertes de change. La société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

Au 31 décembre 2008, les soldes en devises étrangères sont les suivants :

	Dollars US	Euros	Reales brésiliens
Trésorerie et équivalents de trésorerie	134	-	5
Trésorerie affectée	12 493	-	-
Placements mis en garantie	16 214	-	-
Comptes débiteurs	59	-	-
Comptes créditeurs et frais courus	(1 379)	(46)	-
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(5 072)	-	-
Solde net	22 449	(46)	5
Équivalent en dollars canadiens	27 491	(78)	3

En se basant sur les soldes au 31 décembre 2008, une variation de 5 % des taux de change aurait eu une incidence approximative de 1 370 000 \$ sur le bénéfice net.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une des ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires, la trésorerie affectée, les placements mis en garantie et les comptes débiteurs sont les instruments financiers de la société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit de la société a été réduit en investissant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires, la trésorerie affectée et les placements mis en garantie dans des certificats de placement garanti auprès de banques à charte canadiennes. De plus, comme la majorité des comptes débiteurs proviennent des gouvernements provincial et fédéral sous forme de taxes à la consommation et d'aide gouvernementale, le risque de crédit est minimal.

Corporation Minière Osisko
(une société en phase de développement)
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de dollars)

20. Instruments financiers (suite)

c) Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 31 décembre 2008, la société avait suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers et les passifs financiers futurs liés à ses engagements de l'exercice en cours.

Le tableau suivant présente le sommaire des passifs financiers de la société au 31 décembre 2008 :

	Moins de trois mois	Entre trois mois et un an	Plus de un an
	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et frais courus	23 965	1 205	-
Dette à long terme	313	927	25 521
	24 278	2 132	25 521

21. Chiffres comparatifs

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

22. Événements subséquents

Le 25 février 2009, la société a conclu une entente avec un groupe de souscripteurs selon laquelle la société a émis 88 550 000 unités à un prix de 4,55 \$ l'unité pour une contrepartie de 402 902 500 \$. Les frais relatifs à cette transaction sont estimés à 21 045 125 \$ incluant une commission de 5 % de la contrepartie payable aux souscripteurs. Chaque unité consistera en une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action supplémentaire de la société au prix de 5,45 \$ au plus tard le 17 novembre 2009.